



REVUE DE PRESSE

Vendredi 10 mai 2019



Que pensent les Français des deux ans de mandat de Macron ?



Un bilan critique des deux premières années du quinquennat de Macron



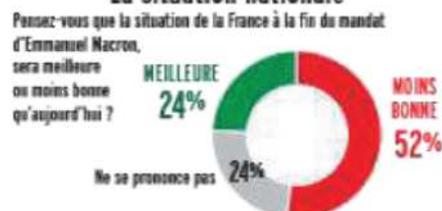
Les attentes des Français



Le poids des soutiens et des opposants à l'action du gouvernement Macron

13% LES SOUTIENS	39% LES ATTENTISTES	41% LES OPPOSANTS
Les 65 ans et plus 22%	Les salariés du secteur privé 45%	Les ouvriers 53%
Les cadres 22%	Grandes villes 45%	Etudes inférieures au bac 48%
Les retraités 20%	Etudes supérieures ou égales à Bac +5 49%	Les sympathisants LFI 74%
Revenus du foyer supérieurs à 5.000€ 32%	Les sympathisants LR 46%	Les sympathisants RN 76%
Les sympathisants de La Rép. en Marche ! 64%		

La situation nationale



Source : Analyse de l'ensemble des données issues des vagues mensuelles de l'Observatoire de la politique nationale - BVA pour Orange, RTL et La Tribune - réalisée entre mai 2017 et avril 2019. Baromètre mensuel réalisé par Internet auprès d'un échantillon de 1.000 Français âgés de 18 ans et plus. Deux ans de mandat présidentiel - bilan et attentes : sondage réalisé par internet auprès de 1.002 Français âgés de 18 ans et plus, du 30 avril au 2 mai 2019. INFOGRAPHIE CL

Les fonctionnaires «inquiets» dans la rue

Ils ont manifesté hier à Angoulême, jour de mobilisation nationale. Les fonctionnaires protestent contre la réforme de la fonction publique.



Les trois cortèges des différentes fonctions publiques ont convergé devant l'hôtel-de-ville d'Angoulême.

Photo Renaud Joubert

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

«Ce projet de loi est une véritable entreprise de démolition.» Ils étaient 750 fonctionnaires, selon la police, hier dans les rues d'Angoulême, pour dire «non» au projet de réforme de la fonction publique et «défendre le service public», au diapason d'une journée de mobilisation nationale (lire p.41). Entre 800 et 900 selon les syndicats. En trois cortèges hier après-midi, entre la cité administrative, l'Agence régionale de santé et le Conseil départemental. «Peu importe le chiffre, tranche Samantha Dumousseau, à la tête de la CGT en Charente. La mobilisation est bien là, à l'appel de huit organisations syndicales en Charente. Ce qu'il faut regarder c'est le taux de grévistes, notamment dans la territoriale où les

agents se sont beaucoup mobilisés.» «Ce que l'on ressent, c'est de l'inquiétude sur notre avenir professionnel et sur ce qu'on laissera aussi à nos enfants», dénonce Didier Brugiere, secrétaire général de la CFDT Interco 16 qui souhaite le retrait du projet de réforme. 31 % de grévistes aux Impôts, selon Thierry Solas de FO venu dénoncer «le leurre des maisons de service au public.» Et des suppressions de postes: 23 000 en trois ans aux Finances publiques selon le syndicaliste. «Nous payons un lourd tribut.»

«Une catastrophe»

Du côté des professeurs, le rectorat a décompté 15,42 % de grévistes dans l'académie de Poitiers. Avec des différences sensibles selon les établissements: les personnels des écoles élémentaires et maternelles de Soyaux, notamment, étaient très

mobilisés, ainsi que ceux du collège Romain-Rolland. «Emmanuel Macron s'est engagé à ne fermer aucune école, mais sous quelle condition? Il n'y a aucun moyen supplémentaire», se désole Richard Gazaud, d'Unsa. Autre point de grief: le recours à de plus en plus de contractuels. «C'est une catastrophe», souligne Alain Héraud, du Snes: «On veut faire des emplois Benalla!»

Dans le cortège, aussi, les hospitaliers «même si c'est difficile de mobiliser puisqu'on fonctionne déjà en service minimum tous les jours», observe Jérôme Raymond, secrétaire de la CGT santé action sociale. «Les annonces c'est "on ne ferme plus d'hôpitaux", mais en fait on ferme des services. Comment vont faire les usagers pour être pris en charge en proximité?» Le projet de loi sera examiné lundi à l'Assemblée nationale.

Agriculture: l'eau met le feu

Le tribunal administratif de Poitiers a décidé, hier, d'annuler les arrêtés encadrant l'irrigation en Charente et dans le Marais Poitevin. Colère des agriculteurs.

Ismaël KARROUM
ikarroum@charentelibre.fr

«**U**ne justice sous la dictée des écologistes», «une décision aberrante, dont les agriculteurs sont encore les victimes». Que ce soit Guillaume Chamouleau, président d'Aquanide Poitou-Charentes, ou Christian Daniau, président de la chambre d'agriculture de la Charente, ils étaient tous deux remontés comme des coucous suisses, hier, après la décision du tribunal administratif de Poitiers d'annuler les arrêtés préfectoraux encadrant l'irrigation en Charente et dans le Marais Poitevin. L'Etat a deux mois pour faire appel. Deux arrêtés attaqués par Nature Environnement 17, Charente Nature, la Ligue pour la protection des oiseaux et les fédérations de pêche des deux Charentes que Christian Daniau range dans le même sac d'«extrémistes» et «environnementalistes», allant d'ailleurs jusqu'à évoquer la rupture des contrats qui le lient, à titre personnel, avec la LPO.

Des seuils remis en question

C'est dire à quel point la décision du tribunal administratif vient tendre les relations sur le terrain de l'irrigation en Charente. «Depuis des années, nous faisons des efforts. Les volumes prélevés ont



Christian Daniau, président de la chambre d'agriculture de la Charente, dénonce une «décision aberrante». Photo archives Phil Messelet

baissé de 30 % en 30 ans et on continue de nous taper sur la tête», dénonce Christian Daniau. Hier, le tribunal administratif de Poitiers a suivi l'avis du rapporteur public, exprimé il y a deux semaines, en estimant que de graves lacunes grevaient l'arrêté d'irrigation du bassin de la Charente.

À l'audience, le rapporteur public avait relevé un manque de précisions dans ces arrêtés pris pour 15

ans. Il pointait aussi des insuffisances, estimant qu'il était bien trop difficile de s'y retrouver et que l'information délivrée, notamment sur l'impact des prélèvements en zone protégée, était imparfaite.

«Lors de l'enquête publique, nous avons fait des observations, donné des avis. En vain. Ensuite, nous avons déposé un recours gracieux pour abaisser les seuils d'alerte. En

vain encore. Pour être entendus, nous n'avions d'autre choix que d'attaquer», décrit Jacques Brie, vice-président de Charente Nature. «Ce que l'on observe, c'est que chaque année, il y a des assecs en Charente malgré les seuils mis en place. Sur l'Antenne, l'irrigation peut se poursuivre un mois après les premiers assecs. Sur l'Aume-Couture, le seuil d'alerte est si bas qu'il n'est jamais atteint», illustre-

”
Il est hors de question de respecter ces nouveaux seuils. Nous ne reconnaissons que ceux de l'arrêté préfectoral.

t-il. «Nous ne sommes pas opposés à l'irrigation, qui ne représente que 10 % de la surface agricole, mais à ses excès».

Pour tenter de faire digérer la décision aux agriculteurs, et éviter de les mettre dos au mur en pleine saison, le tribunal a assorti sa décision d'annulation d'une autorisation provisoire jusqu'au 1er avril 2021. Le temps de négocier et signer un nouvel arrêté. Avec un nouveau seuil maximal de prélèvement, le plafonnant à la moyenne des prélèvements réellement effectués lors des dix dernières années. «Il est hors de question de respecter ces nouveaux seuils. Nos plans d'assolements sont déjà faits, on a déjà bien assez de contraintes. Nous, nous ne reconnaissons que les seuils de l'arrêté préfectoral. Rien d'autre», indique Christian Daniau, prêt à transgresser les nouvelles règles du jeu édictées par les magistrats.

Quant à l'avenir, il va être compliqué de remettre tout le monde autour de la table: «On veut être constructif. Mais certains doivent se positionner: veulent-ils se mettre autour d'une table avec nous, ou veulent-ils nous attaquer? On ne peut pas faire les deux en même temps», estime Guillaume Chamouleau.

Coup de pouce

Des experts à la rescousse pour les impôts

Jusqu'au 21 mai sur le net, au 16 avec le papier. Et si votre déclaration en ligne vire au casse-tête, que vous ne comprenez pas que le prélèvement à la source se double quand même d'une déclaration des revenus 2018 afin de réajuster certaines données, d'intégrer les crédits et réductions d'impôts, les experts-comptables de la Charente sont là! Une journée de consultations gratuites dans le cadre de l'opération «Allô Impôt» aura lieu à Angoulême, le mercredi 15 mai, de 9h à 17h30 dans les locaux de la CCI d'Angoulême (27 Place Bouillaud). Pas besoin de rendez-vous et confidentialité garantie. Des consultations sont également proposées par téléphone du 16 au 22 mai (hors week-end) de 9h à 18h en appelant le numéro vert 0.8000.65432



Décollage pour l'école Airbus

■ L'école de formation de pilotes de ligne d'Airbus a ouvert ses portes à l'aéroport de Brie-Champniers ■ Une promotion de six cadets a débuté hier ■ 200 pilotes y seront formés à l'année.

Colin PRADIER
c.pradier@charentelibre.fr

C'est une première en France. Une école de pilote de ligne labellisée Airbus ouvre ses portes. Et c'est en Charente que ça se passe. Le prestigieux avionneur ayant été séduit par l'absence de lignes commerciales, l'emplacement géographique peu éloigné d'aéroports régionaux, et la météo variée pour s'essayer au vol dans des conditions idéales.

La formation est ouverte à tout diplômé du baccalauréat dès 18 ans. Le prix de l'école pourrait, en revanche, s'avérer quelque peu dissuasif. 100 000 euros pour 18 mois. «Nous sommes au niveau des prix du marché, avec en plus l'expertise Airbus», annonce Jean Longobardi, le directeur de l'école. Depuis l'annonce de son ouverture, l'école a reçu plus de 300 candidatures, «trois par jour en ce moment».

Pour les six heureux élus ayant franchi les étapes des sélections, c'est le début d'une nouvelle vie. «L'aviation, je baigne dedans depuis toujours. Ma mère est commandant de bord sur A320 chez Air France et mon père était officier mécanicien navigant sur Concorde. Devenir pilote c'est presque une suite logique.» Guillaume Pluchon a dix-neuf ans. C'est le cadet... des cadets. Les six futurs pilotes, âgés de 19 à 36 ans, étrennent les bancs de l'Airbus Flight Academy depuis moins d'une semaine. Cinq Fran-



Les élèves pilotes de cette première session de formation en Charente sont âgés de 19 à 36 ans. Ils s'engagent pour 750 heures de cours théoriques.

Photos Renaud Joubert



195 heures de vol en simulateur et sur avion monomoteur sont au programme.

çais et un Malaisien. Pas de Charentais sur les bancs de l'école des pilotes pour cette première session mais trois Parisiens et deux Toulousains.

Tout juste bachelier, Guillaume est le seul des élèves pilotes à ne pas être en reconversion professionnelle. Les quatre autres - le cadet de Malaisie était absent hier - ont tous fait des études d'ingénieur ou ont exercé la profession d'ingénieur. Comme l'explique Jean Longobardi, directeur

de l'école et ancien pilote, le profil type du pilote a changé ces dernières années. «Il y a quelques dizaines d'années, presque tout se faisait à la main. Aujourd'hui, le pilotage est en grande partie une affaire d'informatique.»

Un campus à venir

Au-delà de ce profil d'ingénieur, les cadets se présentent tous comme des passionnés. Arthur Vanel a 29 ans. Pour ce jeune Pa-

«C'est le coup du siècle pour la Charente!»

Les élus présents en ce jour d'inauguration de l'Airbus Flight Academy avaient des étoiles plein les yeux. La perspective de l'implantation d'un véritable campus de plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés d'ici 2021 et l'arrivée de 200 nouveaux étudiants tous les 18 mois devraient générer, selon Jean Longobardi, le directeur de l'école, des retombées économiques de «plusieurs millions d'euros pour la Charente». Des emplois sont aussi annoncés pour étoffer

l'équipe pédagogique, assurer la construction et la gestion du campus. Une centaine d'ici 2024. Didier Villat, conseiller départemental de Charente, et Jeanne Filloux, maire de Champniers, voient dans l'implantation d'Airbus une opportunité «incroyable de dynamiser l'économie locale. C'est le coup du siècle pour la Charente!», s'exclament en chœur les deux élus. Désormais, l'image de la Charente va être associée à celle d'Airbus, l'une des marques les plus connues au monde.»

risien, adepte du saut en parachute et titulaire d'une licence de pilote de planeur, devenir pilote c'est un rêve de gosse qui se réalise. «J'y songe depuis mes quatre ans. Je suis un mordu de l'aéronautique.»

Deux autres sessions de formation auront lieu au cours de l'année; l'une fin août, l'autre en octobre. 72 élèves, déjà sélectionnés, sont attendus d'ici l'année prochaine. 71 hommes, 1 seule femme. Pour financer leur cursus, tous ont eu

recours à un prêt bancaire. Un crédit de taille que les banques accordent pourtant sans difficulté. «Un copilote chez Air France touche 6000 euros par mois en débutant. Les compagnies aériennes peinent aujourd'hui à recruter. Nous avons calculé que dans les vingt prochaines années, il y aura besoin, au niveau mondial, de 540 000 nouveaux pilotes. C'est plutôt rassurant pour les banques», explique Stéphane Martin, un cadre d'Airbus.

■ Groupés en micro-entreprise, des lycéens de Jean-Monnet changeront Le Castel en concert de rap géant demain soir ■ Pour aider l'un des leurs atteint d'une leucémie.

Une nuit du hip-hop au profit d'un lycéen malade

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Is sont comme chez eux au Castel, les élèves de la première «management et gestion» du lycée Jean-Monnet puisque cette année, ce sont eux qui gèrent la billetterie et le bar de la salle de Châteaubernard les soirs de spectacle. Dans le cadre de travaux pratiques entamés avec l'enseignant Frédéric Mansano, ils avaient créé une micro-entreprise et présenté leur candidature à la Ville, qui les a choisis pour cette mission et ne le regrette pas (lire CL du 19 février).

»

Quand on a appris qu'il ne reviendrait sans doute pas [en classe] cette année, on s'est dit qu'on allait le faire pour lui.

Samedi, la Monnette, leur petite société, proposera son propre spectacle avec «Urban Street», une nuit du rap et du hip-hop. L'exercice a pris une tournure



Les breakdancseurs d'In6dance Crew et le DJ Martin Chasseret ont été les premiers à répondre présent. Une demi-douzaine de rappers les ont rejoints sur l'affiche. La fête va durer jusqu'à 6 heures du matin.

Photos M. B.

particulière lorsque les élèves ont su que Dylan Bourget, l'un des leurs, était gravement malade.

«Monter un événement faisait partie des objectifs qu'on s'était fixés en début d'année», explique Karim Adda, président de la Monnette. Dylan s'est occupé de l'organigramme

et des ressources humaines. Quand on a appris qu'il ne reviendrait sans doute pas cette année, on s'est dit qu'on allait le faire pour lui.»

Discret mais «toujours souriant», l'adolescent n'avait rien dit sur les raisons de son absence. C'est en apprenant la mauvaise nouvelle, puis en voyant que sa mère Nathalie, de Gensac-la-Pallue, organisait une collecte en ligne pour accomplir le rêve de son fils (un voyage au Japon), que les lycéens ont choisi d'y affecter les bénéfices de leur soirée. Discrètement, pour respecter le souhait de leur ami. Pas de mention sur les affiches et les flyers distribués dans les lycées de la ville. Mais il faut bien le dire, l'argument a facilité la venue des artistes, qui ont pris le projet à cœur. À l'instar du DJ Marty (Martin Chasseret), qui a «proposé de mixer cinq heures s'il le fallait et nous a mis en contact avec du monde», rapporte Karim Adda. Ou les breakdancseurs d'In6dance Crew, «à fond depuis qu'on les a contactés», tout comme

les rappers Brams et Romsy du Squad, d'Angoulême. Pour compléter le tableau, les élèves ont sollicité des jeunes talents locaux comme le Cognaçais Djawen, AMG ou Tidx. Chaque artiste donnera un concert (ou une démonstration de danse) d'une demi-heure, entrecoupé de deejaying. Même la Ville a joué le jeu en laissant la fête se dérouler, si besoin, jusqu'à 6 heures du matin.

«On y passera avec Dylan, mais il ne sait pas encore que ce sera pour lui», glisse Nathalie Bourget, ravie de l'initiative des camarades de son fils et prête à cacher CL pendant deux jours, histoire de garder la surprise. Pour le jeune homme, il s'agira d'une respiration bienvenue entre un début de traitement suivi à Bordeaux et Angoulême, et une greffe de moelle osseuse programmée à la fin du mois.

«Urban Street», de 19h à 6h, demain samedi au Castel de Châteaubernard. Entrée: 5,99€. Bouvette et petite restauration sur place.



Le professeur de gestion Frédéric Mansano avec les lycéens Karim Adda, Enola Dollimont, Mehdi Reinhard, lui-même rappeur, et Djawen (de gauche à droite).

Le chiffre

100 Comme le nombre d'adhérents que compte la Spirits Valley, le cluster des spiritueux super-premium basé à Cognac. «En à peine trois ans d'existence et moins de 18 mois après le lancement des adhésions, la dynamique créée dans la région par Spirits Valley a permis de rassembler des acteurs ayant la volonté de faire vivre cette vallée», se réjouit Étienne Hosteing, le président, dans la «newsletter» du mois de mai. Qui estime que «ce chiffre est un véritable marqueur de l'action menée.»

En vue Le candidat Patrick Brisset parle Europe



Patrick Brisset répondra aux questions lors de trois rencontres. Repro CL

Les Centristes des Charentes organisent plusieurs rencontres «Parlons d'Europe» à la permanence inaugurée il y a peu à Cognac, au 21, rue d'Angoulême. L'idée étant de répondre à un maximum de questions avant le vote du 26 mai. «Comment vote-t-on par procuration?»; «Quelles différences entre le précédent scrutin et celui-ci?»; «Quelles conséquences le Brexit a-t-il sur le scrutin?»;... Pour y répondre, le candidat Patrick Brisset sera présent demain samedi 11 mai à 10 heures, puis lundi 13 mai à 18h30 et jeudi 23 mai à 19 heures.

Le Rétromobile club renoue avec sa bourse d'échanges

L'événement a lieu demain et dimanche à l'Espace 3000. 300 exposants et des milliers de visiteurs sont attendus.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Après une année d'absence, elle fait son grand retour ce week-end. Et pour sa 36^e édition, la bourse d'échanges du Rétromobile club cognaçais qui se tenait ces dernières années à Châteaubernard, revient même à Cognac.

Une cinquantaine de bénévoles s'active depuis hier à l'Espace 3000 pour tout mettre en place et accueillir, dès ce vendredi, les premiers exposants.

«On en aura dans les 300 au total», calcule Florent Martin, le président du club, qui a déjà fait les plans pour l'intérieur de la salle, consacré aux autos et motos anciennes ainsi qu'aux miniatures. On y trouvera surtout les pros, comme la société Renel, une habituée. «Elle prend un grand stand chaque année, ça lui permet de livrer des commandes.»

Une expo pour les 100 ans de Citroën

Il y aura aussi les établissements Zerbib, le Comptoir de la carrosserie, Doc Mobil Mania... Et parmi les locaux: RS Automobiles d'Angoulême, la Sellerie cognaçaise ou le garage Cormier. Pour la première fois, il y aura aussi une exposition de voitures.



Depuis hier, les bénévoles du Rétromobile club cognaçais se retroussent les manches pour mettre en place la 36^e bourse d'échanges.

Photo J. P.

«On profite des 100 ans de Citroën pour exposer une 2CV, une DS... La concession Citroën de Châteaubernard a prévu de nous prêter une DS actuelle. Et on aimerait pouvoir exposer une Méhari électrique à côté de l'ancienne.»

Dehors, des dizaines et des dizaines de particuliers devraient aussi vendre des pièces en tous genres. Et là, si l'on veut exposer, pas besoin de réserver. Il suffit d'arriver entre 6h et 8h samedi pour avoir une place. Pour le public, c'est forcément l'occasion de trouver son bonheur.

«C'est l'endroit idéal pour ceux qui restaurent des autos ou ceux qui cherchent des pièces. Sur certains modèles, c'est parfois compliqué», indique encore Florent Martin, satisfait de voir que de tels événements réussissent encore à tirer leur épingle du jeu face à internet. «L'avantage, c'est qu'ici, on peut apprécier tout de suite ce qu'on achète.»

Bourse d'échanges du Rétromobile club cognaçais, à l'Espace 3000, demain de 8 heures à 18 heures et dimanche de 9 heures à 18 heures. Entrée libre pour le public. 4€ le mètre linéaire pour les exposants.

En ville, un jardin à se partager

Littératures européennes, les aînés d'Alain-de-Raimond et les enfants de Pauline-Kergomard l'ont planté hier à la Fondation Martell.



La Journée de l'Europe a été l'occasion pour Littératures européennes d'investir le site de la Fondation Martell.

Photo M. B.

Quel lien entre la journée de l'Europe célébrée hier et le jardinage? Littératures européennes (LEC), dont le prochain festival fera une place aux plantes et à l'alimentation avec deux livres sur ce thème dans sa sélection jeunesse.

Le lien est ténu, c'est vrai, mais il a suffi à nouer les efforts de 27 enfants de la maternelle Pauline-Kergomard, d'une dizaine de résidents d'Alain-de-Raimond et de la Fondation Martell. Où s'installera justement le pôle jeunesse du prochain festival LEC, dédié à Lille, Berlin et Amsterdam en novembre.

Dans un carré construit à l'arrière de la tour, les petites mains de tous âges ont planté hier après-midi des dizaines de pieds de menthe, de romarin, d'aubergines, de radis... Qui pousseront d'ici à l'été et seront accessibles à tous les visiteurs, selon le principe du jardin partagé, aux heures d'ouverture de la Fondation.

«C'est génial d'apprendre aux enfants à faire un jardin», réagit Zaki Btissam, qui a accompagné sa fille Nadia, 6 ans, intriguée par un pot tout ébouriffé.

«Ça, c'est du romarin, ta maman en met dans le poulet», lui a expli-

qué la bénévole de LEC Martine Faucoulanche, viticultrice à Ambleville, venue «prêter main verte» aux enseignants.

À l'intérieur de la Fondation, les enfants ont aussi entendu une lecture du livre «*Salade et Cie*», de Marie Colot, et assemblé des images de légumes à la manière du peintre du XVI^e Giuseppe Arcimboldo.

Le matin, LEC avait commencé à célébrer l'Europe avec une présentation du prix des collégiens au collège Saint-Joseph de Cognac, puis du prix Jean-Monnet au lycée Louis-Delage.

M. B.

» La phrase

*On a été débordé par la quantité
de CV mais tout le monde
aura des réponses*

Jean-Pierre BERNADET, chef d'entreprise

Entre 450 et 500 CV à traiter. L'entreprise Bernadet, qui a organisé un job-dating début avril et participé à des forums de l'emploi en vue de recruter 50 personnes, ne s'attendait pas à un tel succès. Résultat: tous les CV n'ont pas encore été traités et certains candidats commencent même à se demander s'ils auront un jour une réponse. Une quinzaine de personnes ont, pour l'heure, rejoint l'entreprise. *«Ce qui a permis de compléter les équipes»*, note Jean-Pierre Bernadet, qui précise que les recrutements doivent se poursuivre jusqu'au mois de septembre. Les candidatures sont entre les mains des ressources humaines.

«Il va nous falloir encore au moins quinze jours pour tout traiter.»

Compétition

Le Grand prix bouliste remet le couvert



128 doublettes sont attendues ce week-end pour le 13^e Grand prix bouliste de Grand Cognac.

Photo archives CL

Francis Fleuranceau croise les doigts. Il espère que le chiffre 13 va lui porter chance. Demain et dimanche, sur le site de l'ancien vélodrome, il organise le 13^e Grand prix bouliste de Grand Cognac, après une douzième édition qui avait été noyée par la pluie. 107 équipes sont, pour l'heure, inscrites à la compétition qui peut en accueillir 128.

«C'est l'un des plus gros concours en France», assure le président du Club bouliste cognaçais. D'ailleurs, pour y prendre part, les doublettes viennent de toute la France: Cambrai, Toulouse, Saint-

Jean-de-Luz... Au total, avec le tournoi féminin et le tournoi des jeunes prévus dimanche, près de 300 joueurs devraient se retrouver ce week-end à Cognac.

Le site sera ouvert dès aujourd'hui, 16 heures. Suivront l'accueil des personnalités et des partenaires, une démonstration d'épreuves sportives et l'apéritif d'honneur. Demain, on entrera dans le vif du sujet. Début de la compétition à 8 heures. Les finales seront lancées dimanche à 14 heures. Buvette et restauration sur place.

Services gagnants à Châteauneuf

La création d'une maison de services au public est actée. Elle devrait ouvrir ses portes à la rentrée. Deuxième de l'agglomération, elle sera labellisée avec une offre de services conséquente.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

On espère une ouverture au public en septembre, octobre au plus tard. Le délai, selon le maire de Châteauneuf Jean-Louis Levesque, «pour monter le dossier de labellisation avec les services de l'État, discuter avec les organismes partenaires, et définir les financements.»

Pour le reste, les locaux sont déjà prêts pour accueillir la deuxième maison de services au public (MSAP) sur le territoire (1).

La première en un lieu qui lui est entièrement dédié. Cet espace mutualisé d'accueil et d'information de proximité est destiné à accompagner les usagers (particuliers ou professionnels) dans leurs démarches administratives, à l'utilisation des services et des outils numériques, à la compréhension de documents, comme à les mettre en relation directe avec les interlocuteurs partenaires, administrations et organismes publics.

Adil, Inter 3B et mission locale déjà partants

«D'autres pourraient suivre à moyen terme, dans les chefs-lieux de canton», annonce Jérôme Sourrisseau, le président de l'agglomération de Grand Cognac qui a pris la compétence optionnelle sur la création et la gestion de ces MSAP lors du dernier conseil d'agglomération.

Celle de Châteauneuf sera située dans les anciens bureaux de l'ex-communauté de communes, au-



En Charente, la première MSAP a vu le jour dans le bureau de poste de Montembœuf, en 2016. Un service que Grand Cognac, en retard en la matière avec une seule structure dédiée, entend désormais développer.

Photo archives CL

dessus du marché couvert, mis à disposition à titre gracieux par la commune à Grand Cognac qui prendra à sa charge la mise à disposition d'un agent d'accueil.

«On assurait déjà des services au sein de la mairie, à travers le centre communal d'action sociale (CCAS), la venue d'un médiateur, au sein du relais CAF aussi. Mais avec cette MSAP, c'est un pas supplémentaire pour encore plus de services à la population, et regroupés surtout dans un seul et même lieu», se réjouit Jean-Louis Levesque.

En la matière, l'offre est attendue conséquente. L'Adil (logement), la mission locale, Inter 3 B (emploi) ont déjà donné leur accord. Une dizaine d'opérateurs nationaux, parmi lesquels CAF, CPAM, mais aussi Pôle emploi, Mutuelle sociale agricole ou encore GRDF, devraient être sollicités pour rejoindre cette structure que le maire tient à faire labelliser par l'État. Ce label impose le respect d'une charte avec des engagements tels une ouverture minimum de 24 heures par semaine, la présence

d'un animateur, la mise à disposition d'un équipement informatique au public, ou encore de disposer d'un local comportant au minimum au point d'accueil un point d'attente et un espace confidentiel. Il permet par ailleurs à la structure de bénéficier d'un financement de 50 % de son budget annuel de fonctionnement par l'État et le fonds interopérateurs. Il a été estimé par l'agglomération à 38 000€.

(1) Segonzac compte une MSAP dont les services sont logés dans le bureau de poste.

La fonction publique fait bloc



Selon les estimations, entre 18.000 et 30.000 personnes étaient mobilisées contre la réforme de la fonction publique hier à Paris.

Photo AFP

Des dizaines de milliers de fonctionnaires, appelés à la grève, ont manifesté partout en France hier contre le projet de loi censé «moderniser» leur statut, au menu de l'Assemblée nationale à compter du 13 mai, dans une unité syndicale clairement affichée à Paris, chose rare.

Tous les leaders des grandes centrales ont manifesté côte à côte dans la capitale: Philippe Martinez (CGT), Laurent Berger (CFDT), Yves Veyrier (FO) et Laurent Escure (Unsa). «Un fait rare» qui «devrait alerter le gouvernement», selon Philippe Martinez. Ils étaient 3.000 à Marseille (syn-

■ Ils étaient plus de 100.000 manifestants à défilier hier contre la réforme de la fonction publique
■ Fait rare: l'unité syndicale était clairement visible.

dicats), de 3.300 (préfecture) à 5.300 (intersyndicale) à Lyon, entre 3 et 4.000 à Nantes, entre un et plusieurs milliers à Rennes, Montpellier, Bordeaux, Angers, Lille, Strasbourg, Perpignan, Albi... Entre 2.800 (préfecture) et 8.000 (CGT) à Toulouse.

Enseignants, employés des finances publiques, personnels de la fonction publique hospitalière soutenus par des «gilets jaunes» ont manifesté, personnel des urgences en tête.

«Macron continue de faire comme si de rien n'était. On ne peut pas dire d'un côté, on ferme des services publics et de l'autre, on rapproche les gens des services publics.

Ça n'a ni queue, ni tête», s'est indigné Jacky Wagner (CGT) dans la capitale alsacienne.

«Pour un service public égalitaire»

À Dunkerque, les douaniers étaient très majoritaires, en conflit depuis début mars avec Bercy pour obtenir des moyens et effectifs supplémentaires. Le trafic des ferries à Calais a été annulé dans la matinée, en raison d'une grève de la capitainerie levée à midi.

Chez les contrôleurs aériens, la grève a occasionné «des retards de 40 à 50 minutes» sur les vols intérieurs au départ des aéroports pa-

Le chiffre
108.900

Entre 108.900 personnes, selon le ministère de l'Intérieur et 250.000 personnes, selon la CGT, ont manifesté hier dans toute la France. Lors de la dernière manifestation unitaire, le 22 mai 2018, le ministère avait compté 139.000 manifestants.

riens. L'aéroport de Toulouse était le plus affecté par le mouvement, selon la Direction générale de l'aviation civile, qui avait demandé aux compagnies de réduire de 30 % le nombre de leurs vols court-courrier au départ de Paris-

»
Macron continue de faire comme si de rien n'était.

Charles de Gaulle, Orly, Lyon, Marseille et Toulouse.

Partout les slogans interpellaient sur la santé: «Plus de moyens humains Buzyn pour la santé publique», «aide-soignante, métier formidable, salaire fort minable»; l'école «Pour un service public égalitaire, non à Blanquer», ou les retraités «contre l'austérité».

À Valence, les manifestants ont déposé symboliquement 30 tentes et cartons devant l'hôpital pour dénoncer la fermeture de lits. A Grenoble (entre 1.000 et 2.000 personnes), comme à Clermont-Ferrand (1.600, selon la préfecture), des pancartes invitaient à «chasser Macron» ou à le «licencier» et «sans indemnités».

La SNCF simplifie ses tarifs

La compagnie ferroviaire propose depuis hier des nouvelles réductions ainsi que des billets plus facilement échangeables et remboursables.

La SNCF a mis en place hier sa nouvelle gamme tarifaire, avec des billets plus facilement remboursables ou échangeables et un nouvel éventail de cartes de réductions, présentées comme «plus avantageuses».

Le groupe n'offre «plus que trois tarifs, seconde, première et business première» dans les TGV (hors Ouigo) et Intercités. Il n'y a plus qu'une tarification par train dans chacune de ces trois classes -qui remplace notamment les actuels «Prem's», «Loisirs» et «Pro», selon la directrice générale de Voyages SNCF, Rachel Picard.

Si le nom «Prem's» reste utilisé pour les tarifs les moins chers, tous les billets sont désormais

échangeables ou remboursables, gratuitement jusqu'à trente jours avant le départ, pour 5 euros jusqu'à trois jours et pour 15 euros jusqu'au départ du train.

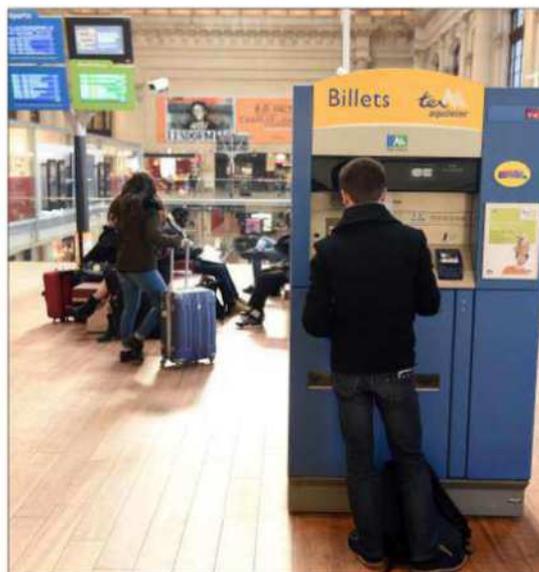
Des abonnements moins coûteux

La SNCF a également lancé des cartes moins chères vendues à 49 euros pour un an. Elles garantissent toutes une réduction de 30 % pour les adultes, et éventuellement de 60 % pour les enfants (de 4 à 11 ans), pour tous les billets -y compris les nouveaux «Prem's». Concrètement, la carte Avantage Jeune remplace la carte Jeune SNCF (qui était vendue 50 euros) pour les 12-27 ans, la carte

Avantage Senior remplace la carte Senior + (qui était à 60 euros) pour les plus de 60 ans, et la carte Avantage Week-end la carte Week-end (qui était à 75 euros). Quant à la carte Avantage Famille, elle se substitue à l'ancienne carte Enfant + (à 75 euros), permettant à un adulte et un éventuel accompagnant d'emmener jusqu'à trois enfants.

Pour ces deux dernières, elles sont désormais valables sur un aller-retour incluant un jour de week-end.

Enfin, une nouvelle carte Liberté à 399 euros remplace les actuels abonnements Fréquence, donnant des réductions importantes sur les TGV classiques et Intercités dans toute la France.



Grâce à ses nouvelles cartes de réduction dévoilées hier, la SNCF cherche à fidéliser les usagers.

Photo AFP

ADP: feu vert au projet de RIP

Le Conseil constitutionnel a donné hier son aval à la proposition de référendum d'initiative partagée (RIP) dans le cadre de la privatisation d'Aéroports de Paris.

Le Conseil constitutionnel a donné son feu vert hier à la proposition de référendum d'initiative partagée (RIP) de parlementaires opposés à la privatisation d'Aéroports de Paris, ouvrant la voie à la poursuite d'un long processus, inédit, pouvant conduire à la consultation de la population.

Effet immédiat de ce verdict: il n'y aura «aucune décision sur la privatisation» pendant «le délai de la procédure» du RIP, a assuré Bercy.

A l'initiative des parlementaires PS, quelque 250 députés et sénateurs (de LFI à LR, avec le soutien du RN) ont enclenché il y a un mois cette procédure, introduite dans la Constitution en 2008 mais jamais utilisée.

Ils entendent s'opposer à la privatisation controversée du groupe aéroportuaire, inscrite dans la loi pour la croissance et



Le RIP n'a jamais été utilisé depuis son introduction dans la Constitution en 2008.

Photo AFP

”

L'aménagement, l'exploitation et le développement des aéroports de Paris revêtent les caractères d'un service public national.

la transformation des entreprises (Pacte), adoptée définitivement par le Parlement le 11 avril.

Une seconde étape à franchir

Ces élus ont pour cela déposé le 10 avril une proposition de loi référendaire qui prévoit dans son article unique que «l'aménagement, l'exploitation et le développement des aéroports de Paris» - Roissy et Le Bourget -,

«revêtent les caractères d'un service public national».

Le Conseil constitutionnel a jugé jeudi le texte conforme «aux exigences constitutionnelles et organiques». «La proposition de loi a été présentée par plus d'un cinquième des membres du Parlement», son objet est conforme, elle n'est «pas contraire à la Constitution» et n'avait pas «à sa date d'enregistrement» pour objet «l'abrogation d'une disposition législative promulguée de-

puis moins d'un an», constatent les «Sages» dans leur décision. Mais ce feu vert est loin d'être suffisant pour autoriser la consultation des Français. La prochaine étape sera pour ses initiateurs de recueillir en neuf mois, par voie électronique, l'approbation d'au moins 10 % du corps électoral, soit plus de 4,7 millions de personnes. Le Conseil constitutionnel interviendra ensuite une seconde fois, pour valider ces soutiens.

Nette baisse au premier trimestre

Après plus de deux ans de hausse, l'activité touristique a nettement reculé en France au premier trimestre, victime surtout en Ile-de-France du mouvement social des «gilets jaunes» qui a dissuadé certains étrangers de visiter l'Hexagone, selon l'Insee. Sur les trois premiers mois de l'année, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques - exprimée en nuitées - a baissé de 2,5 % sur le territoire, comparé à la même période de 2018, selon des chiffres provisoires publiés hier. Si ce recul est plus marqué pour les touristes étrangers (-4,8 %) que pour les touristes français («résidents», -1,5 %), il concerne les deux clientèles. Il contraste fortement avec le trimestre précédent, marqué par une hausse de 2 %, et met un terme à «plus de deux ans de hausse continue de la fréquentation touristique», observe l'Insee.

■ CONSOMMATION

Envol du commerce équitable en 2018

Les produits labellisés «commerce équitable», en soutien aux agriculteurs des pays du sud, mais aussi aux producteurs français, ont connu un bond de 22 % de leurs ventes en France l'an passé, illustrant un envol de la consommation responsable, selon la plate-forme qui réunit tous les acteurs du système. Avec un chiffre d'affaires de près de 1,3 milliard d'euros (1,276 milliard) sur des produits labellisés garantissant un revenu décent aux agriculteurs, la France a réalisé en 2018 «une année assez exceptionnelle», a déclaré Blaise Desbordes, directeur-général du principal organisme de certification de commerce équitable Max Havelaar.



Des nuages.
Le temps est sec, mais les nombreux nuages ne laissent passer que quelques rayons de soleil. En fin d'après-midi, vent de Sud-Ouest assez fort, sur l'île de Ré et l'Aunis maritime. Températures maximales : comprises entre 17 et 20 degrés.

Jour	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Samedi	11° 17°	11° 18°	9° 17°	9° 17°
Dimanche	8° 20°	8° 20°	6° 19°	6° 18°
Lundi	8° 19°	8° 19°	6° 18°	6° 17°
Mardi	8° 20°	8° 21°	6° 21°	6° 20°
Mercredi	10° 23°	10° 24°	9° 24°	9° 23°
Judi	11° 23°	11° 24°	9° 24°	9° 23°

HIER	Mini	16h
Angoulême.....	12°	15°
Cognac.....	12°	16°

EMMANUEL MACRON

Marquée par l'affaire Benalla et la crise des gilets jaunes, la deuxième année de mandat du chef de l'État s'achèvera avec les européennes du 26 mai. Une échéance qui pourrait être déterminante pour la suite du quinquennat

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

Mai 2017-mai 2019. Deux ans viennent de s'écouler depuis l'entrée d'Emmanuel Macron à l'Élysée. Et au bout de ce cycle, son premier véritable test électoral depuis sa victoire à la présidentielle, celui qui amorcera l'an III de son quinquennat : les européennes du 26 mai. Un rendez-vous qui, à la faveur des événements de ces derniers mois, n'a cessé de gagner en importance, au point d'apparaître aujourd'hui comme une épreuve à haut risque. Et pourquoi pas déterminante pour la suite. Dans les sondages, La République en marche (LREM) est au coude-à-coude avec le Rassemblement national (RN) de Marine Le Pen. Un tout autre résultat que la première place sonnerait comme un désaveu pour le chef de l'État. Et les répercussions seraient nombreuses.

Sur le plan intérieur, d'abord, une victoire du RN ne manquerait pas d'assombrir un peu plus encore le bilan de ces douze derniers mois particulièrement mouvementés. Lesquels, pour l'exécutif et sa majorité, ont été marqués par deux crises majeures : l'affaire Benalla et l'irruption des gilets jaunes. Deux événements sans précédents qui ont vu la macronie triomphante de 2017 bégayer son catéchisme réformateur, avant de plier sous les coups de boutoir des polémiques et de la défiance.

À la lueur de ces 25 samedis de manifestations et de violences, les démissions de Nicolas Hulot et de Gérard Collomb du gouvernement apparaissent désormais comme d'aimables péripéties.

Au plan européen, aussi, cela ne serait pas sans conséquence. En effet, comment, en ne terminant pas premier, relancer le processus européen ? Et se poser en leader de cette complexe mécanique qu'est l'Union à 28 ? Surtout face à la poussée des populistes. Qui, de la France à l'Italie en passant par l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche ou encore la Finlande, rêvent d'une grande alliance, malgré leurs nombreuses divergences.

Des élections tous les ans

Sous cet angle, être critiqué sur les ronds-points et impopulaire dans les sondages est une chose, être sanctionné dans les urnes, en est une autre. Et ce d'autant plus que le quinquennat va entrer dans un cycle ininterrompu

« Après deux ans de pouvoir, nous sommes toujours la seule force capable de résister à l'extrême droite »

Ce n'est pas un hasard s'il a décidé de s'impliquer davantage dans la campagne de sa tête de liste, Nathalie Loiseau, l'ex-ministre aux Affaires européennes. Laquelle, il est vrai, peine à décoller.

Mardi soir, il l'a ainsi rejointe dans un restaurant parisien où se trouvaient une trentaine de ses colistiers, dont le numéro 2, l'écologiste Pascal Canfin. « Il a souhaité passer un message d'encourage-

ment et de mobilisation », explique son entourage.

Reste que dans la majorité, on ne tient pas à accréditer l'idée d'une urgence. « Bien sûr que nous sommes preneurs d'être premier, cela correspond au caractère de Macron, il n'aime pas perdre. Mais, observe ce député, je ne suis pas sûr qu'il faille dramatiser la situation. Oui, nous vivons un vrai moment de tension en Europe. Mais après deux ans de pouvoir, et les crises que nous avons connues, nous sommes toujours la seule force politique capable de résister au Rassemblement national. Et ce sans aucun ancrage territorial. Quel autre parti peut en dire autant ? »

Toute la macronie mobilisée

Il n'empêche. Le Premier ministre est, lui aussi, monté au créneau, au côté de Nathalie Loiseau, lors d'un meeting à Caen. Mais aussi dans les médias. Depuis plusieurs jours, il assure en effet le service après-vente des mesures d'urgence annoncées, le 10 décembre dernier, par le chef de l'État.

Mardi, à l'issue du Conseil des ministres, Édouard Philippe a ainsi annoncé qu'en 2019, le pouvoir d'achat moyen par habitant progressera de « plus de 2 % ». Ce qui signifie « un gain moyen de 850 euros sur l'année par ménage ». Soit, selon ses propos, « la plus forte augmentation » depuis douze ans. Là encore, pas de hasard. À seize jours du vote, l'exécutif n'entend pas laisser ses adversaires instruire son procès.

Derrière cette mobilisation de tous les rouages de la Macronie se dessine un objectif : reprendre la marche en avant. Une preuve de plus du vertige qui a été le sien.

Les conseillers quittent le navire

Le temps, le rythme de travail effréné et l'affaire Benalla ont aussi fait leur œuvre auprès du chef de l'État. Cette deuxième année n'aura en effet pas épargné ses conseillers. Début avril, un pot a ainsi réuni à l'Élysée pas moins de 17 démissionnaires. Parmi eux, quelques-uns comptant parmi les plus proches d'Emmanuel Macron. À commencer par Ismaël Emelien, le stratège de la campagne présidentielle, et David Amiel. Lesquels ont officiellement quitté le Château pour assurer la promotion de leur livre « Le progrès ne tombe pas du ciel ».

Difficile cependant d'oublier que le premier a été entendu le 16 janvier, en audition libre, par l'Inspection générale de la police, dans le cadre de l'affaire Benalla. C'est à lui en effet que l'ex-chargé de mission a remis des vidéos du 1^{er} mai, obtenues illégalement auprès de la police. Vidéos qui ont ensuite été diffusées sur les réseaux sociaux pour allumer un

contre-feu médiatique. À 31 ans, Ismaël Emelien aura joué un rôle prépondérant auprès d'Emmanuel Macron. On lui doit notamment ces deux formules : « Make our planet great again » ou encore « premier de cordée ». À l'Élysée, il a incarné le côté disruptif du chef de l'État. Il est à l'origine de la diffusion de cette vidéo dans laquelle Emmanuel Macron affirme que les aides sociales « coûtent un pognon de dingue ».

À ces départs, s'ajoute aussi celui de Sylvain Fort, conseiller communication de l'Élysée et plume du président. Là encore, il s'agit d'un marcheur de la première heure, d'un pilier de la garde rapprochée. S'il n'a toujours pas été remplacé, d'autres pourraient partir. À commencer par ceux d'Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée, et de Patrick Strzoda, le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, tous deux également mis en cause dans l'affaire... Benalla.

SONDAGE BVA Seuls 23 % des Français sondés se disent plutôt satisfaits des deux premières années au pouvoir de Macron. Mais 39 % d'entre eux sont encore prêts à lui laisser du temps

Avec 32 % d'opinions favorables après deux ans de mandat, Emmanuel Macron pourrait presque s'estimer heureux. Et ce d'autant plus qu'au même stade de son quinquennat, François Hollande était encore plus bas, avec seulement 21 % d'avis positifs. Mais au-delà de cette comparaison, cette deuxième année de mandat l'aura surtout vu brutalement redescendre sur terre, avec une chute à 26 % en novembre, comme le rappelle notre sondage BVA.

C'est un fait : sa verticalité toute jupitérienne s'est pris les pieds dans le tapis des affaires, des polémiques, des démissions et des renoncements. À cet égard, son quinquennat s'est quelque peu normalisé. François Hollande a dû faire face aux scandales Jérôme Cahuzac et Tho-

mas Thevenoud. Emmanuel Macron à l'affaire Benalla. Certes, son ex-chargé de mission n'était pas ministre, mais l'Élysée a tremblé au fil des révélations entourant les activités de ce sulfureux personnage : passeports diplomatiques, port d'armes, voyages en Afrique... L'affaire dépassant très vite le seul cadre de ses agissements musclés en marge du 1^{er} mai 2018. Pour ne rien arranger, le Sénat a décidé, fin mars, de transmettre à la justice l'ensemble de ce dossier. Y compris les témoignages sous serment des trois proches collaborateurs d'Emmanuel Macron.

À ce scandale s'est superposée la crise des gilets jaunes. En réaction à la hausse des prix des carburants, ces derniers ont pris possession des ronds-points dès le mois novembre. Jusque-là, Emmanuel Macron avait



L'Élysée a tremblé au fil des révélations concernant Alexandre Benalla. ARCHIVESAFP

su endiguer la pression de la rue. Jean-Luc Mélenchon ne s'est-il pas cassé les dents contre les ordonnances travail ? Or, avec ce mouvement, c'est une nouvelle forme de contestation qui a émergé. Née sur les réseaux sociaux, en dehors des corps intermédiaires et des représentations traditionnelles. Hostile à toute

récupération politique. Incontrôlable. Après avoir fait la sourde oreille, le chef de l'État a fini par céder, le 10 décembre, annonçant pour 10 milliards d'euros de mesures d'urgence.

Les jeunes pas convaincus

Quatre mois plus tard, le 25 avril, alors que les manifestations se poursuivaient, il est revenu sur l'une des mesures phares de son début de quinquennat en décidant de ré-indexer les retraites de moins de 2 000 euros en 2020. Une reculade qu'il a enrobée de deux autres annonces en faveur du pouvoir d'achat. Preuve de l'urgence de la situation. Il a ainsi porté la retraite minimale à 1 000 euros par mois, pour une carrière complète, et validé une baisse de 5 milliards de l'impôt sur le revenu.

Bien que ces deux mesures soient bien accueillies, ses difficultés perdurent dans l'opinion. Selon notre sondage, seuls 16 % des Français esti-

ment aujourd'hui bénéficiant de sa politique. Et pour 64 % d'entre eux, Emmanuel Macron ne parviendra pas à redresser la situation dans les trois ans à venir. Seuls 23 % des sondés se disent plutôt satisfaits de ces deux premières années de mandat. En avril 2018, ils étaient 41 %.

Autre élément, il a fortement décroché chez les moins de 35 ans. C'est désormais la catégorie d'âge qui le soutient le moins. Néanmoins, le chef de l'État n'a pas tout perdu. En effet, malgré la sévérité de l'opinion, une partie des Français n'a pas encore basculé dans l'opposition radicale. Ainsi, 39 % d'entre eux attendent de voir quels seront les résultats de sa politique. Ils laissent donc à l'exécutif encore un peu de temps pour « faire ses preuves ». Ces attentistes se trouvent surtout parmi les salariés du privé (45 %), les titulaires d'un bac + 5 (49 %) mais aussi chez les sympathisants des Républicains (46 %).

J.D.

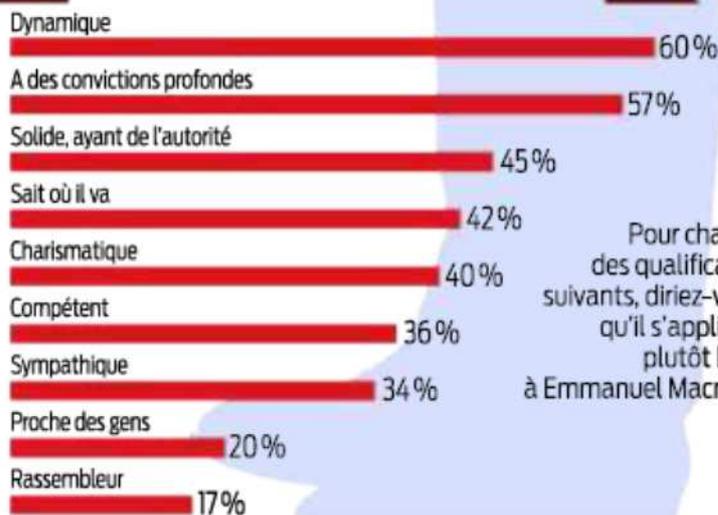
Priorité aux...

■ Oui
 ■ Non
 ■ Ne se prononce pas

À quels territoires le gouvernement doit-il consacrer le plus d'attention au cours des prochaines années?



Les qualificatifs présidentiels



Pour chacun des qualificatifs suivants, diriez-vous qu'il s'applique plutôt bien à Emmanuel Macron?

Analyse de l'ensemble des données issues des VAGUES MENSUELLES DE L'OBSERVATOIRE DE LA POLITIQUE NATIONALE - BVA pour la presse régionale, Orange, RTL et La Tribune - réalisées entre mai 2017 et avril 2019
 Baromètre réalisé par Internet auprès d'un échantillon de 1002 Français âgés de 18 ans et plus.

Le bilan critique des deux années

Globalement, diriez-vous que vous êtes plutôt satisfait ou plutôt mécontent des deux premières années du mandat d'Emmanuel Macron, en tant que président de la République ?



Dans l'attente de résultats

Vous soutenez l'action menée



Vous attendez de voir quels seront les résultats



Vous êtes opposé à l'action menée



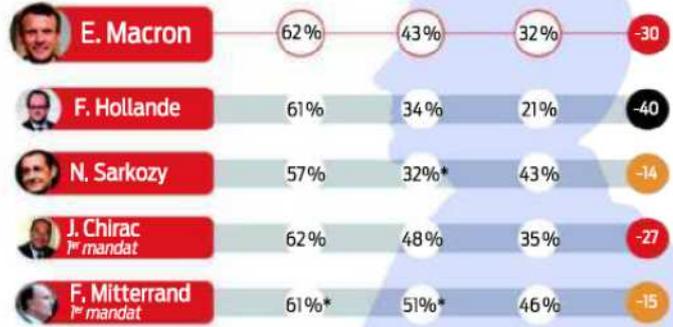
Peu de bénéfices ressentis

Avez-vous le sentiment de bénéficier personnellement de la politique mise en œuvre par Emmanuel Macron et le gouvernement ?



La popularité s'érode

En début de mandat (mai 2017) Après 1 an de présidence (avril 2018) Après 2 ans de présidence (avril 2019)



Redresser la France d'ici 2022...

Pensez-vous qu'Emmanuel Macron pourra redresser la situation de la France au cours des trois années restantes de son mandat ?



Les succès et les échecs

La lutte contre le terrorisme
36%

Plutôt un succès
Le rôle de la France dans le monde
31%

L'éducation
23%

Le pouvoir d'achat
73%

Plutôt un échec
La politique sociale
71%

L'environnement
66%

Pourquoi la SNCF fait-elle un grand ménage dans sa tarification

Transports La SNCF a clarifié hier ses tarifs et ses cartes de réduction. Un long chantier, indispensable pour fidéliser sa clientèle avant la mise en service de la concurrence

1 La SNCF veut simplifier ses tarifs et ce n'est pas du luxe

Disons-le franchement, les tarifs de la SNCF ont longtemps assuré la fortune des fabricants d'aspirine. Face à la concurrence qui se profile, la direction de l'entreprise ferroviaire a donc jugé qu'il était temps de clarifier et de simplifier sa tarification. C'est chose faite depuis ce jeudi, après un très long chantier informatique top secret.

Principale mesure, la réduction des classes de prix. Jusqu'à hier, il existait trois tarifs : « Prem's », « Loisir » et « Pro », qui se déclinaient pour la première et la seconde classe. Désormais, hors Ouigo et Intercités, il y a toujours trois tarifs, seconde, première et business première, mais il n'y a plus qu'un tarif par train dans chacune de ces trois classes.

À noter toutefois que le tarif « Prem's » reste pour les billets les moins chers de seconde classe, achetés très en avance.

Autre innovation qui va changer la vie des usagers, tous les billets sans exception sont désormais échangeables ou remboursables. Ce sera gratuitement jusqu'à trente jours avant le départ. Cela coûtera 5 euros jusqu'à trois jours avant, et 15 euros jusqu'au départ du train.

Petit plus pour les voyageurs de business première, l'échange ou l'annulation seront sans frais avant le départ et jusqu'à 30 minutes après le départ du train.



Tous les billets de train sont désormais échangeables ou remboursables. Mais pas toujours gratuitement... ARCHIVES S. LARTIGUE

2 Les cartes de réduction sont regroupées sous un seul nom

Les quatre anciennes cartes (Jeune, Senior, Week-end et Enfant +) disparaissent au profit d'une seule carte Avantage, qui se décline toujours en jeune, senior, week-end et famille, mais sera vendue au tarif unique de 49 euros.

Cette carte Avantage donne droit à une réduction de 30 % (au lieu de 25 % à 30 %) sur le billet de train pour l'adulte titulaire. La réduction monte à 60 % pour les enfants (jusqu'à trois enfants de 4 à 11 ans) dans le cadre de la carte Avantage famille.

Cette carte Avantage n'est utilis-

ble que dans les TGV InOui et donc pas dans les Ouigo, déjà à bas coût.

3 Et la SNCF promet que ses tarifs ne vont pas augmenter

Pour couper court à toute éventuelle récrimination bien française, la SNCF assure que les tarifs n'augmenteront pas car l'objectif, rappelons-le, est de conserver et même d'augmenter sa clientèle.

La SNCF maintient toutefois sa tarification, importée de l'avion, selon le taux de remplissage du train et de la date d'achat du billet. Pas toujours facile à comprendre... sauf quand on a moins à payer.

Benoît Lasserre

TROIS CLÉS **POUR COMPRENDRE**

Le référendum sur ADP pourrait-il aboutir ?

Les Sages ont validé, hier, le principe d'un Référendum d'initiative partagée (RIP), au sujet de la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP)

Une étape supplémentaire a été franchie, hier, dans le cadre de la démarche lancée par quelque 250 parlementaires, opposés à la privatisation d'Aéroports de Paris. Ceux-ci, qui souhaitent un Référendum d'initiative partagée (RIP) visant à demander leur avis aux citoyens sur la question, étaient d'abord parvenus à obtenir qu'« au moins un cinquième des membres du Parlement » dépose la proposition de loi référendaire.



Il faudra attendre plusieurs mois avant de savoir si les Français seront consultés. AFP

1 La première phase du processus

Afin de lancer ce référendum, les parlementaires devaient obtenir une validation du Conseil constitutionnel, ce qui est désormais chose faite. « Le Conseil constitutionnel juge que sont remplies les conditions constitutionnelles et organiques d'ouverture de la phase de la procédure dite du "référendum d'initiative partagée" », ont écrit les Sages, dans un communiqué.

Le Conseil constitutionnel souligne également que la mise en œuvre de cette procédure est une « première ». La voie est désormais ouverte à la poursuite d'un long processus, inédit, qui pourrait conduire à la consultation de la population.

2 Consultation populaire de neuf mois

La prochaine étape est une consultation populaire, prévue pour durer neuf mois, et qui devrait être lancée prochainement. Tous les « électeurs inscrits sur les listes électorales » pourront soutenir la proposition de loi, expliquait à « Sud Ouest », le 10 avril dernier, le politologue Olivier Rouquan.

La pétition en ligne sera accessible de trois façons : sur une plateforme dédiée du ministère de l'Intérieur, via des points d'accès mis en place dans chaque canton ou circonscription, ou en faisant enregistrer son soutien, présenté sur papier, par un agent d'une

commune ou d'un consulat. L'objectif sera d'obtenir le soutien « d'au moins un dixième » des électeurs, soit entre 4,5 et 4,7 millions de signatures. Si le seuil minimum est atteint, un référendum ne sera toutefois pas automatiquement organisé. Il n'aura lieu que dans le cas où la proposition de loi ne serait pas « examinée au moins une fois par chacune des deux assemblées dans un délai de six mois ».

3 Une voie vers la vente totale ou partielle des parts de l'État

Le groupe PS du Sénat a salué une « décision historique » et « une étape majeure » dans la procédure qui « peut démarrer officiellement ». « Les exigences imposées par la Constitution sont lourdes mais avec l'engagement des Français, nous pouvons réussir », ont ajouté ces sénateurs. Le projet de loi Pacte ouvre la voie à la vente totale ou partielle des 50,63 % des parts détenues par l'État dans Aéroports de Paris (ADP).

Rapporteur général du projet de loi, Roland Lescure (LREM) s'est dit « un peu surpris » par la décision du Conseil constitutionnel. « L'esprit » du RIP « n'est pas de mettre en concurrence démocratie parlementaire et démocratie directe », a-t-il estimé, soulignant qu'il y avait encore du « temps pour réfléchir » avant le lancement, ou non, de la privatisation, prévue fin 2019-début 2020.

Olivier Saint-Faustin

Les fonctionnaires « pour un service public égalitaire »

SOCIAL Des dizaines de milliers d'agents étaient hier mobilisés contre la réforme de la fonction publique

Des dizaines de milliers de fonctionnaires, appelés à la grève, ont manifesté partout en France hier contre le projet de loi censé « moderniser » leur statut, au menu de l'Assemblée nationale à compter du 13 mai, dans une unité syndicale clairement affichée à Paris, chose rare.

Entre 108 900 personnes, selon le ministère de l'Intérieur et 250 000 personnes, selon la CGT, ont manifesté dans toute la France. Ils étaient à Paris entre 18 000 et 30 000.

Tous les leaders des grandes centrales ont manifesté côte à côte dans la capitale: Philippe Martinez (CGT), Laurent Berger (CFDT), Yves Veyrier (FO) et Laurent Escure (Unsa). « Un fait rare » qui « devrait alerter le gouvernement », selon Philippe Martinez.

Ils étaient 3 000 à Marseille (syndicats), de 3 300 (préfecture) à 5 300



Le cortège unitaire parisien, hier. PHOTO YVAN VALAT/EPH/MAJPP

(intersyndicale) à Lyon, entre 3 et 4 000 à Nantes (selon les sources), entre un et plusieurs milliers à Rennes, Montpellier, Bordeaux, Angers, Lille, Strasbourg, Perpignan, Albi...

La santé et l'école

Enseignants, employés des finances publiques, personnels de la fonction publique hospitalière soutenus par des gilets jaunes ont manifesté, personnel des urgences en

tête. À Dunkerque, les douaniers étaient très majoritaires, en conflit depuis début mars avec Bercy pour obtenir des moyens et effectifs supplémentaires. Chez les contrôleurs aériens, la grève a occasionné « des retards de 40 à 50 minutes » sur les vols intérieurs au départ des aéroports parisiens.

Partout les slogans interpellaient sur la santé: « Plus de moyens humains pour la santé publique »,

« aide-soignante, métier formidable, salaire fort minable », l'école « Pour un service public égalitaire, non à Blanquer », ou les retraités « contre l'austérité ».

« Passage en force »

Les neuf syndicats de la fonction publique (CGT, CFDT, FO, PSU, Solidaires, Unsa, FA-F, CF-CGC, CFTC) représentant les 5,5 millions d'agents dénoncent une réforme à « la portée très grave », y compris pour la qualité du service rendu aux citoyens.

Pour le gouvernement, au contraire, elle facilite notamment le recours aux contractuels pour rendre l'administration « plus attractive et plus réactive » face aux « nouvelles attentes » des Français.

Les syndicats ont prévenu que cette journée ne serait « qu'une étape » d'une mobilisation « dans la durée » pour « dire non » au projet de loi présenté en Conseil des ministres le 27 mars et demander au gouvernement qu'il « ouvre enfin des négociations sur de nouvelles bases ».

Le secrétaire d'État Olivier Dussopt leur a opposé une fin de non-rece-

voir, confirmant qu'il n'y aurait ni retrait, ni renégociation de cette réforme « attendue par les agents », selon lui.

Le secrétaire d'État a parlé de 33 % de grévistes dans la fonction publique territoriale (contre 6,5 % le 22 mai 2018), 4 % dans l'hospitalière (contre 7,5 %) et 11,4 % dans la fonction publique d'État (contre 10,3 %) avec une forte participation des enseignants, mobilisés également contre leur propre réforme à l'éducation.

L'ensemble des syndicats critiquent « un passage en force » du gouvernement, qu'ils accusent de vouloir une fonction publique alignée sur les règles du privé, au détriment du statut de fonctionnaire et de l'indépendance des agents.

Le projet sera au menu de l'Assemblée nationale à compter de lundi en première lecture.

SUD OUEST.fr

Retrouvez sur notre site les chiffres de la mobilisation de la grève des fonctionnaires dans la région

Airbus ouvre son école pour pilotes de ligne

CHARENTE Première école 100 % Airbus dans le monde, l'Airbus Flight Academy a accueilli sa première promotion sur l'aéroport d'Angoulême. Une école qui va monter en puissance

Bertrand Ruiz
br.uz@sudouest.fr

Guillaume n'a jamais tenu un manche d'avion de sa vie. Et pourtant, à 36 ans, cet ingénieur en informatique passé par le monde des start-up change radicalement de voie professionnelle pour devenir pilote de ligne. Comme cinq camarades (quatre Français, un Malaisien), Guillaume intègre la toute première promotion d'Airbus Flight Academy Europe, en Charente. Sans crainte. « Le fait qu'Airbus dirige la formation est rassurant. C'est un gage de qualité. »

Fruit de la transformation d'une ancienne filiale (Cats) implantée sur l'aéroport d'Angoulême-Cognac, cette académie un peu spéciale est la première école 100 % Airbus dans le monde. Et elle répond à un vrai impératif...

540 000 pilotes à recruter

Un besoin de 540 000 pilotes de ligne sur les vingt prochaines années aurait été identifié par les spécialistes. « Ce type d'école nous permet de nous assurer que les standards d'Airbus seront appliqués partout.

Elle constitue une opportunité pour la Région, puisqu'elle va devenir l'école porte-drapeau du référentiel Airbus mondial », estime Jean-Michel Bigaré, directeur des formations de l'avionneur. « Il y aura d'autres ouvertures ailleurs, en Asie notamment », prévient-il...

À Angoulême, si l'école a choisi de démarrer en douceur, le rythme va rapidement s'accélérer. « Nous avons une première promotion de six cadets. La seconde arrivera fin août et la troisième, fin octobre », indique Jean Longobardi, responsable d'Airbus Flight Academy.

« Les effectifs vont augmenter pour atteindre 12 à 15 élèves par promotion. On estime qu'on sera à 72 cadets en 2020. » Avant de franchir un nouveau cap avec la construction d'un second bâtiment, sur 3 000 m², livré fin 2021. En 2022, l'académie devrait pouvoir former près de 200 élèves en permanence sur

LE PRIX

Coût de la formation : un peu plus de 100 000 euros. « En adéquation avec les prix du marché », affirme Jean Longobardi. « Nous avons des partenariats avec trois banques qui n'ont pas peur de prêter car elles ont bien identifié ce marché. Et les étudiants n'ont pas peur d'emprunter. » Un pilote de ligne débutant peut espérer un salaire de « 5 000 à 6 000 euros mensuels » en fonction des compagnies.

site, inclus quelques apprentis aviateurs militaires pour des armées étrangères. Près d'une centaine de salariés travailleront sur place, de l'instruction à la logistique...

Pluie et soleil

« Angoulême répondait à plusieurs critères. L'absence de ligne commerciale sur son aéroport et une plateforme qui n'est pas congestionnée. La proximité d'autres aéroports régionaux, Périgueux, Limoges ou La Rochelle. Une météo diversifiée, à la fois avec du soleil et de la pluie pour apprendre dans des



conditions de mauvaise visibilité. Un coût du logement raisonnable sur le territoire... »

L'annonce de l'arrivée d'Airbus Flight Academy a suscité des envies depuis quelques mois. L'école a déjà reçu près de 300 candidatures, dont près de la moitié de l'étranger. Toute personne, âgée de plus de 18 ans, peut a priori postuler. Aucune expérience de pilotage n'est exigée. « Il faut d'abord avoir un bon niveau en maths et en anglais. La formation est entièrement anglophone, précise Stéphane Martin, chef instructeur chez Airbus. Les

candidats passent un test en ligne d'une vingtaine de minutes pour vérifier leur niveau. »

Quelques prérequis médicaux sont indispensables. Avoir une bonne vue, par exemple ? « Les lunettes ne posent plus de problème, comme cela a pu être le cas par le passé, à condition que la correction garantisse une vision de 10 sur 10. »

Les candidats sont ensuite invités à venir passer deux demi-journées de test, devant des ordinateurs équipés de logiciels spécifiques et dans un simulateur. « On note, par exemple, la capacité du candidat à gérer

son stress, à prendre les bonnes décisions. On a aussi des entretiens de groupe.»

Les cadets retenus s'engagent sur une première formation angoumoisine de dix-huit mois, complétée par une escale de quatre mois à Toulouse, aux commandes d'un vrai Airbus A320. En Charente, ils doivent ingurgiter 750 heures de cours théoriques cossus et 195 heures de pratique. Ils bénéficient de simulateurs dernier cri et d'une flotte homogène avec, en tête de gondole, un

Diamond 42 et un Cirrus SR 20, « La Rolls des avions de formation ».

« Ces mois d'apprentissage vont structurer toute la vie professionnelle des élèves, souffle Jean Longobardi. Mais Airbus, en plus d'un savoir-faire, c'est un savoir-être. On attend d'eux un comportement irréprochable jusque dans la tenue. Le fait de côtoyer ici des techniciens de maintenance ne doit rien au hasard. Airbus Flight Academy, c'est aussi une école du respect et de l'humilité.»

Ils ont marché pour les services publics

ANGOULÊME 800 personnes ont défilé, hier, à l'appel de l'intersyndicale. Trois cortèges ont convergé

La météo quasi hivernale n'a pas découragé les manifestants, hier. Environ 800 personnes ont défilé à Angoulême à l'appel d'une large intersyndicale : CFDT, CFPC, CGT, FO, FSU, Solidaires, Unsa et quelques gilets jaunes ont formé un long cortège, coloré mais en colère.

« On est en train de détériorer tous les services, peste Didier Brugière, de la CFDT. On oppose l'aspect financier au service public... Et il semble que pour le pouvoir, tout soit ficelé, on ne renégocie pas. » « Plus la mobilisation est forte, plus le rapport de force est important, plus le dialogue est possible », estime Philippe Chailler, de la CGT. « C'est à nous d'aller vers les gens, rappeler ce qu'est le service public. Que ce n'est pas du service "au" public ! Après, c'est du privé, et du commerce... »

« Avec ce projet de loi, on considère l'Éducation nationale

comme une entreprise et non plus comme un service qui met l'enfant au centre du système, souffle cette enseignante. On est dans cette mouvance depuis des années, mais cela ne fait que s'accélérer ! »

Valeurs menacées

Christian Marvillain a fait la route depuis Ruffec. Ce retraité de l'Éducation nationale est lui aussi très inquiet : « Je crois à un certain nombre de valeurs, et à la fonction publique, qui sont menacées aujourd'hui. Quand on propose de remplacer des titulaires par des vacataires, il y a quelque chose qui va à l'encontre de la dignité des professionnels, et de l'intérêt des enfants... »

Cécile Rolland marche elle aussi « contre la précarisation du métier. Cette réforme, c'est une façon de nous dire que presque tout le monde peut faire notre métier ! » « C'est aussi une atteinte à notre



De nombreux manifestants ont défilé hier contre le projet de loi de modernisation de la fonction publique. PHOTO A.P.

statut, qui nous permet d'être indépendants face à toute forme de pression », note Vincent Faucher, de la SNES-FSU.

Petite nouveauté de cette journée de mobilisation, trois cortèges différents ont convergé pour marcher ensemble. La fonction

publique territoriale, réunie devant le Conseil départemental, a rejoint les fonctions publiques hospitalière et d'État, rassemblées devant l'Agence régionale de santé et la cité administrative. Les manifestants ont défilé dans le calme. **A. O.**

Les préfets ont deux ans pour revoir leur copie

IRRIGATION AGRICOLE Les deux arrêtés interpréfectoraux fixant pour quinze ans les volumes prélevables dans les bassins du Marais poitevin et de la Charente sont annulés

Les jugements du tribunal administratif de Poitiers sont tombés, concernant deux arrêtés pris en 2016 et 2017 par les préfets de Charente-Maritime, Charente, Vendée, Deux-Sèvres et Vienne pour organiser l'irrigation agricole sur les bassins versants du Marais poitevin et de la Charente amont. Le tribunal était saisi par des requêtes des instances départementales charentaises de France Nature Environnement mais aussi, en Charente-Maritime, de la Ligue pour la protection des oiseaux et des deux fédérations de pêche charentaises.

Plus diplomates que les conclusions au vitriol prononcées il y a quelques semaines par le rapporteur public, les juges n'en arrivent pas moins au même constat : les arrêtés pris en faveur de l'établissement public du Marais poitevin d'une part et de la Coopérative Cogest'eau d'autre part, tous deux désormais organismes uniques chargés de la gestion collective des prélèvements de l'eau pour l'irrigation, sont une accumulation d'erreurs, d'approximations voire d'abus que le jugement énumère.

Impact sur la faune

Pour le volet Charente, les données sur les prélèvements effectués jusqu'alors sont insuffisantes. L'évaluation de la faune piscicole se limite à sept espèces pour 62 effectivement présentes, dont onze protégées. L'impact sur la flore se limite à un paragraphe de dix lignes. Celui sur la faune terrestre est tout aussi lacunaire, alors que le bassin de la Charente abrite des espèces patrimoniales comme le râle des genêts, le grèbe castagneux, le blongios nain, le héron bicolore, le vison d'Europe, la loutre et le crossope aquatique. Miser sur la « capa-



Une autorisation de prélever a minima est maintenue jusqu'au 1^{er} avril 2021. ARCHIVES XAVIER LÉOTY

« cité de dispersion » des espèces menacées, comme le fait l'étude d'impact ne saurait être un argument aux yeux des juges.

Le périmètre des études d'incidence, limité à celui où Cogest'eau entend prélever de l'eau (et qui inclut 17 sites Natura 2000) n'est pas pertinent. Comme l'avait fait remarquer le rapporteur public, si on prélève de l'eau en amont de la Charente, il convient de connaître les conséquences pour l'aval du fleuve.

Là encore l'arrêté autorise des prélèvements de 45 Mm³, alors que les prélèvements actuels sont de 22,6 Mm³ dans des réserves qualifiées majoritairement de médiocres, voire mauvaises par le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage), avec lequel l'arrêté litigieux est également incompati-

ble. Là non plus, estiment les juges, « la construction des réserves de substitution n'aura pas pour effet une réduction effective des prélèvements estivaux ».

Rendez-vous au 1^{er} avril 2021

Conclusion de ces longs jugements en forme de réquisitoire : les préfetures vont devoir reprendre intégralement leurs travaux, enquête publique incluse. Pour ne pas provoquer une catastrophe économique, le tribunal leur accorde un délai de deux ans. D'ici là les irrigants ne pourront être autorisés à prélever qu'un volume limité à la moyenne des prélèvements effectivement effectués sur la moyenne des dix dernières années.

En tout état de cause, la date butoir pour avoir pris de nouveaux arrêtés est le 1^{er} avril 2021. Premier avril,

jour du poisson : pas sûr que les préfets et les irrigants apprécient l'humour involontaire des juges.

Hier, la préfecture de la Charente n'a pas attendu très longtemps avant de réagir via un communiqué.

« Marie Lajus, préfète de la Charente, préfète coordinatrice du sous-bassin de la Charente, prend acte de la décision du tribunal. L'état s'attache d'ores et déjà à mettre en œuvre les actions nécessaires, pour que puisse être prise une nouvelle autorisation qui respecte l'ensemble des critères posés par les textes, et veille à la mise en œuvre de modalités de concertation et d'échanges constructifs qui président au suivi des dossiers agricoles et environnementaux dans le département. »

Vincent Buche

La CGT tend la main aux actionnaires de Verallia



LE PIÉTON

INDUSTRIE Face à l'annonce d'une introduction en bourse du géant verrier, le syndicat a décidé de proposer un projet alternatif qui met les salariés et la politique industrielle en avant

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Lorsqu'en 2015 Saint-Gobain avait vendu Verallia au fonds d'investissement américain Apollo, le moins qu'on puisse dire est que la CGT, syndicat majoritaire au sein de l'entreprise, n'avait pas montré un enthousiasme débordant. « On avait fait part de nos inquiétudes à M. Allevina, représentant d'Apollo, lors d'un comité central d'entreprise », confirme Dominique Spinali, secrétaire du comité économique européen de Verallia et délégué CGT.

Quatre ans plus tard, d'autres inquiétudes apparaissent, à l'heure où le fonds d'investissement a annoncé la mise en bourse de Verallia d'ici la fin de l'année. « Ça doit se passer en septembre ou octobre », précise Dominique Spinali. La valorisation de l'entreprise est estimée entre 4 et 5 milliards d'euros. « En 2015, le fonds avait acheté l'entreprise 2,9 milliards et a simplement investi 600 millions d'euros alors qu'il reste une dette de 2 milliards. En vendant, ils peuvent faire une jolie culbute. »

Un projet d'accord « atypique »
La mise sur le marché boursier de Verallia, fleuron de l'industrie verrière française, a de bonnes chances d'attirer des investisseurs de tout poil. Et c'est bien là le danger pour la CGT. « Nous ne voulons pas subir le même sort que la société Dejonghière que Saint-Gobain (flaconnage et pharmaceutique) a vendu à un fonds d'investissement qui a ensuite séparé les deux activités en revendant une partie à un fonds de pension chinois et l'autre à un fonds de pension anglais », raconte Dominique Spinali.



« Verallia est un fleuron de l'industrie verrière », affirme le syndicaliste Dominique Spinali. ARCHIVE ANNE LACALUD

Pour essayer d'échapper à un scénario catastrophe du même type, la CGT a conçu et propose ce projet d'accord atypique. « Nous savions qu'Apollo ne resterait pas plus de quatre ou cinq ans alors, au sein de la fédération verrière-céramique, nous avons travaillé sur ce projet d'accord. » Une réflexion pour laquelle la CGT s'est fait assister par le cabinet d'avocats Descartes à Poitiers et le cabinet de conseils New Code. « Ce n'est pas que j'ai rédigé en quelques minutes mais un projet sur lequel on a travaillé pendant quatre ans », affirme le syndicaliste.

L'outil et l'humain
Ce projet d'accord, selon la CGT, a pour but de maintenir l'intégrité

de Verallia dans son activité et son siège social en France, de remettre les employés au centre et de définir une véritable politique industrielle. Du point de vue de la gouvernance de l'entreprise, il appelle à un actionariat stable, de longue durée ; à des fonds d'investissement socialement responsable (10 % du capital) ; à un engagement de la Banque publique d'investissement (10 à 20 % du capital) et surtout à un actionariat salarié à hauteur de 7,5 % du capital dans un délai de cinq ans. « Le conseil d'administration doit comprendre trois administrateurs salariés désignés », ajoute Dominique Spinali.

Le document prévoit également un plan de véritable politique industrielle comme rattraper le retard sur la réparation des fours.

« Cela fait des années que c'est toujours repoussé. » Des investissements en matière de sécurité, de santé et d'organisation du travail, « entre la pénibilité, la chaleur et les émanations de fumée, on est vraiment éligible à cet effort » ; le passage en 6 x 8 pour les équipes de production, aux 32 heures pour les salariés en journée ; « on doit aussi réduire l'empreinte énergétique et écologique de notre production. En France, il y a des unités de recyclage sur tous les sites, il faut que ce soit partout pareil dans le monde. De même, il faut développer l'école verrière là où Verallia est présent », pointe encore le syndicaliste.

Aux actionnaires de jouer

Enfin, autres points, la mise en place d'un véritable dialogue social hérité de Saint-Gobain et la création d'une instance mondiale de dialogue sociale. Le tout est ambitieux. Pour la CGT, la balle est à présent dans le camp des actionnaires. « On a déjà présenté le projet à Apollo, la BPI et Verallia en octobre 2018, mais ils nous ont demandé du temps pour réfléchir. »

Une autre réunion est programmée le 23 mai, sachant que si accord il y a, il devra être signé avant la mise en bourse. « Même s'ils ne gardent qu'une partie de nos propositions, on sera satisfait. Mais si rien ne se passe, ils auront créé une bombe sociale à retardement. Il ne faut pas oublier que 10 000 emplois dans le monde sont en jeu (340 à Châteaubernard) que l'on peut multiplier par trois en comptant les sous-traitants », glisse Dominique Spinali.

La CGT organise aujourd'hui des assemblées générales sur tous les sites français de Verallia pour informer les salariés de la situation.

Une tension sociale importante

Dominique Spinali pointe du doigt le tandem de la direction : Michel Gianuzzi, PDG de Verallia depuis 2017, et Olivier Rousseau, directeur de Verallia France depuis un an. « Olivier Rousseau est celui qui a fait fermer les deux sites de Goodyear à Amiens, 1 200 personnes. »

Le cégétiste affirme que la direction dénonce tous les accords sociaux : les salaires, l'intéressement des salariés. « Ils refusent le pacte social qui avait été mis en place après la vente et renouvelable tous les trois ans : une augmentation des salaires basée sur l'inflation, plus 0,5 %, et des bons vacances de 200 € par an. Il avait bien marché. Mainte-

nant, ils ont décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de salaire de 2020 à 2022. »

Dominique Spinali déplore aussi le fait que la direction refuse toute négociation avec le syndicat. « Elles sont arrêtées depuis le 12 mars. » Pour lui la direction ne cherche que le conflit : « la preuve, ils voulaient organiser un référendum sur l'intéressement et les élections professionnelles le même jour. C'était vouloir influencer sur le vote et nous mettre en difficulté. Nous les avons mis au tribunal pour faire annuler cette décision. »

Pour se faire entendre, les salariés se sont mis en grève : « Ceux qui

sont à la production et travaillent en 5 x 8 font trois heures de grève à chaque rotation. Les employés de jour, huit heures de grève par mois. » Suffisant pour perturber la production. « En Champagne, ils commencent à manquer de bouteilles et chez nous Hennessy avait un gros besoin, pas certains qu'ils soient livrés. »

Un bras de fer qui, selon Dominique Spinali, est lié à la prochaine mise en bourse, la direction pourrissant à escient la situation. « Le problème est que ce sont les futurs actionnaires qui vont se trouver avec ce conflit sur les bras. Et beaucoup de « têtes » sont en train de



Dominique Spinali. PHOTO © SO

partir de chez nous. Ce n'est pas rassurant. »
D. F.

Saluel l'initiative d'une classe de 1^{er} STGM du lycée Jean-Monnet. Un des élèves a contracté une leucémie. Dans l'attente d'une greffe, il se projette dans un futur voyage au Japon. Pour l'aider à financer ce rêve, ses camarades de classe organisent, samedi, un concert de musiques urbaines. Le rendez-vous est fixé au Castel, à partir de 19 heures. L'entrée est à 6 euros.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Thé, café ou In'Fusions littéraires. De 14 h à 16 h 30, échanges autour de livres, films, BD que vous avez aimés, à la bibliothèque. Gratuit, sur inscription au 05 45 36 19 50.

« Prix des incorruptibles »

De 14 h à 18 h, exposition de travaux d'élèves, à la bibliothèque.

« Odyssee Bohème »

À 18 h, « Apéro Bohème », avec Les Sinthas Tchavé et leurs Mélodies Bohémiennes, au jardin public, sous chapiteau. Durée : 1 h. Tarif au chapeau. Tél. 05 45 36 49 03.

Salsa. À partir de 20 h, initiation en début de soirée, avec Khadanse et DJ Kha, au bar restaurant Le Garage. Entrée libre. Tél. 05 45 36 08 84.

Folk rock / chanson. À 21 h, l'association West Rock reçoit Mazarin et La Maison Tellier, aux Abattoirs. Tél. 05 45 82 48 06.

Recherches généalogiques. De 14 h à 17 h, permanence d'aide, aux archives municipales. L'héritage de la bibliothèque. Sans rendez-vous.

Grainothèque. De 14 h à 18 h, il est encore temps de faire vos semis et pour cela il faut des graines. Apportez, déposez et repartez avec d'autres variétés, à la bibliothèque. Tél. 05 45 36 19 50.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction, 9, place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr Tél. 05 45 36 62 80. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » publicité.

Tél. 05 45 36 62 85.

Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » abonnement.

Tél. 05 57 29 09 33.

Courriel : service.client@sudouest.fr

Marchés. Halles, place d'Armes : du mardi au dimanche de 8 h à 13 h. Champ-de-Foire : mardi et vendredi matin. Crouin : mercredi matin. Saint-Jacques (place du Solengon) : samedi et dimanche matin.

Saint-Martin, grande figure européenne

CHÂTEAUBERNARD

Le Kinder Théâtre fait éclore un jeune écrivain

CONFÉRENCE Convié par le Centre européen Jean-Monnet, hier, Bruno Judic explique le succès continental de l'évêque de Tours

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Pour la journée de l'Europe, hier, le Centre d'études européen Jean-Monnet a convoqué une figure que l'on n'associe pas forcément au continent : Saint-Martin. L'aura de l'évêque de Tours dépasse largement les frontières nationales. « En France, on trouve environ 280 communes qui portent son nom et environ 4 000 églises. Il y a aussi des Saint-Martin en Irlande, en Angleterre, en Pologne, en Allemagne... En Italie, une universitaire a recensé 8 000 toponymes ou microtoponymes », constate Bruno Judic, professeur d'histoire médiévale à l'université de Tours et président du Centre culturel européen Saint-Martin de Tours.

Sa conférence était accueillie hier soir par l'hôtel Chais Monnet, une première dans ces lieux pour le Centre d'études européen Jean-Monnet, associé pour l'occasion à l'Antenne nature loisirs patrimoine (ANLP). Jolie coïncidence, l'emprise des chais Monnet se situe sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Martin, devenue un quartier de Cognac. La paroisse de Saint-Martin est bien antérieure à la cité des eaux-de-vie. On retrouve ses traces dès le V^e siècle dans la nécropole située derrière l'église Saint-Martin.

Un voyageur partageur

Cette dénomination démontre l'aura très rapide de Saint-Martin, sur lequel se sont greffées bien des légendes. Le personnage historique avait une dimension eu-



Une première aux Chais Monnet pour le Centre européen. PH. M.

ropéenne dans son parcours. Citoyen romain, il serait issu de la province de Pannonie (l'actuelle Hongrie). Soldat de haut rang dans l'armée romaine, il se trouve en garnison à Amiens quand il accomplit ce geste qui le rend célèbre, donnant la moitié de sa cape à un mendiant.

« Par la suite, il se convertit et rejoint l'évêque Hilaire à Poitiers, grand théologien de la Trinité. Il fonde le premier monastère en Occident à Ligugé, près de Poitiers. En quête d'un évêque, les Tourangeaux font appel à ce moine qui fait beaucoup parler de lui. Il sera évêque de 361 à 397 », décrit Bruno Judic.

Avec « Vita Martini », hagiographie de son contemporain, le Boredelais Sulpice Sévère popularise le parcours de Saint-Martin. « Le livre a d'abord eu du succès à Rome. Le culte de Saint-Martin

s'est développé d'abord à partir de Rome, pas de Tours », pointe Bruno Judic. La ville saura vite exploiter cette notoriété. Clovis enfonce le clou en se plaçant sous sa protection.

La toponymie parle

Pour Michel Adam, cette relecture de la vie de Saint-Martin esquisse des parallèles avec celle de Jean Monnet. « Il y a la dimension européenne, la recherche de la paix et la notoriété. Longtemps, Jean Monnet a plus été connu à l'extérieur de la France que dans son pays. » Le président d'ANLP avance une hypothèse : l'un des chemins de pèlerinage vers Tours passait par la vallée de l'Antenne. Michel Adam s'appuie sur la fréquence des lieux incluant Saint-Martin sur ce tracé. Seize siècles plus tard, Saint-Martin continue de relier les hommes.



Les enfants du Kinder théâtre avec, au fond, l'auteur de la pièce jouée samedi, Maxime Vlasov, 13 ans. PHOTO S.B.

La venue des enfants du Kinder théâtre à la maison de retraite Les Jardins de Louise demeure toujours un événement très attendu. Samedi, la section jeunesse de l'association théâtrale Pause Théâtre, basée à Saint-Yrieix, proposait « Enquête à la lettre » aux résidents.

Si Catherine Lavauzelle suit ses 12 acteurs âgés de 9 à 13 ans, sa maman n'est jamais très loin. Arlette Boutinot, fondatrice de la troupe, prend son rôle de souffleuse très à cœur. Samedi, les enfants jouaient pour la première fois devant un public qui les a chaudement applaudis.

Sa première nouvelle aboutie

Au Kinder théâtre, chacun a sa place. « On veille à ce que chaque enfant ait sa part d'intervention. Il est très important que chaque enfant voit son travail mis en valeur », atteste Arlette Boutinot. Les jeunes comédiens inventent de toutes pièces l'intrigue, font un grand travail d'improvisation à raison d'une heure et demie d'atelier par semaine. Mais cette année, Catherine Lavauzelle a fait une commande un peu spéciale à son jeune comédien Maxime Vlasov, 13 ans et membre de la troupe depuis cinq ans : écrire la pièce.

Élève de 4^e au collège Romain-Rolland à Soyaux, Maxime est passionné de romans policiers et tout particulièrement ceux d'Agatha Christie. Sont ainsi nées 12 pages finement menées avec une vraie intrigue à se torturer les neurones. Arlette Boutinot et sa fille ont même mené leur petite enquête auprès d'un enseignant et le jeune garçon est bien l'auteur de la nouvelle.

Ce qui frappe et touche d'emblée chez Maxime Vlasov, c'est son humilité. « C'est la première nouvelle aboutie que j'ai écrite. Avant, je n'étais pas satisfait de ce que j'écrivais. » La tête sur les épaules, le jeune collégien l'a assurément. « Je pense écrire mais comme une passion. Plus tard, j'aimerais créer mon entreprise d'informatique. »

En attendant, Maxime Vlasov ne s'est pas arrêté en si bon chemin. « J'ai écrit une autre nouvelle policière pour le concours organisé par le lycée Marguerite-de-Valois (8^e édition du concours d'écriture de nouvelles). » Et le théâtre dans tout cela ? « J'aime faire du théâtre. Maintenant, j'ose parler en public que ce soit au théâtre ou dans la vie. J'articule plus. Je suis assez timide et le théâtre m'a beaucoup aidé. »

Sandra Balian

UN TOUR EN VILLE

Le festival littéraire sème à la Fondation

LITTÉRATURES EUROPÉENNES

Thym, tomates, framboises, aubergines, romarin... Un petit jardin a poussé hier après-midi dans un parterre de l'esplanade de la Fondation Martell. Il sera « partagé, collectif et participatif », résume Anne Billy, chargée de mission à Littératures européennes. Autrement dit, chacun pourra s'en occuper et y cueillir fruits, légumes ou aromates... Le festival donne un écho concret à deux livres de sa sélection jeunesse. « Salade et compagnie », de Marie Colot, et « Yasmine et les mangeurs de patates », de Wauter Mannaert, abordent la question de l'alimentation. Le projet de jardin est mené de concert avec la Fondation Martell, l'école maternelle Pauline-Kergomard et le foyer Alain-de-Raimond. Les enfants et les seniors se réunissent ainsi sur une œuvre « intergénérationnelle ». L'association Littératures européennes espère voir ce jardin prospérer et cultive ses liens avec la Fondation. C'est là que se dérouleront les animations pour la jeunesse pendant l'événement, en novembre. Hier, en écho à la Journée de



Le jardin partagé a été planté hier après-midi à la Fondation. PHM

l'Europe, le festival a mené deux autres animations au collège Saint-Joseph et au lycée Louis-Delage. L'association est revenue avec les élèves sur les prix des collégiens et des lycéens de 2018 et a présenté la sélection pour 2019.

Le grand prix bouliste retrouve le vélodrome

SPORT Les parties vont s'enchaîner à

un rythme intensif à l'ancien vélodrome, rue Armand-Sicard, près de la gare SNCF. Le grand prix bouliste du Grand-Cognac attend pas moins de 128 doubles dans son tableau principal, qui se dispute à partir de demain, dès 8 heures. Les quarts de finales débiteront dimanche à 8 heures pour des finales servies autour de 14 h 30. Le club bouliste cognaçais organise également un concours féminin et un concours de jeunes. Le site ouvre dès aujourd'hui à partir de 16 h 30.

Un taux en hausse pour mener à bien des projets

La dernière réunion du conseil municipal, le 2 mai, était principalement consacrée aux finances communales. Les comptes administratifs 2018 ont été votés à l'unanimité. En section de fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 416 088 euros (dont près de 50 % en charges de personnel). Les recettes de l'exercice s'élèvent à 574 166 euros (dont 66 % environ d'impôts et taxes).

Après les divers reports, l'excédent de fonctionnement affecté au budget primitif 2019 est de 349 194 euros. En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 133 497 euros (hors restes à réaliser) ; les recettes globales s'élèvent à 254 520 euros (hors restes à réaliser).

Club house et aménagements

Étant donné la situation financière et les besoins de financement pour la dernière tranche d'aménagement du bourg et l'achat du Magasin Bleu, le maire, Bernard Marceau, a proposé une augmentation de la taxe d'habitation de 5,71 % à 6,50 % et le maintien des deux autres taux : taxe du foncier bâti (17 %) ; taxe du foncier non bâti (43,85 %). À la suite d'un débat

animé par Andrée Chadoutaud, les taux ont été validés (3 voix contre, 3 abstentions). Le budget primitif 2019 a été adopté (2 voix contre) ainsi : en section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 1 021 155 euros et à 1 278 436 euros en section investissement.

Les principaux projets portent sur la 3^e tranche d'aménagement du bourg (747 375 euros), la création d'un club house au stade (35 000 euros), la voirie (62 500 euros), l'achat de l'immeuble « Bleu » (115 000 euros), des travaux à l'école (53 168 euros) ou encore l'aménagement sécuritaire à Saintonge (90 500 euros). Un budget annexe « boulangerie », estimé à 2 200 euros en fonctionnement et à 268 000 euros en investissement, a été voté à l'unanimité.

À noter que l'effectif actuel à l'école nécessitera un comptage à la rentrée 2019. Par ailleurs, une étude va être lancée pour un Pôle santé qui pourrait être accueilli à la place du Magasin Bleu. Enfin, l'affaire de la vitrine de la pharmacie détériorée est en train d'être solutionnée.

Samuel Méchain